

## PROCHAINES ECHEANCES

Les résultats de l'étude sont le point de départ d'une concertation entre les services de l'état et tous les acteurs concernés, qui doit aboutir à la réalisation d'un plan de gestion de la ressource .

Ces échanges seront notamment l'occasion :

> d'effectuer des propositions en matière d'actions de réduction des prélèvements d'eau :

- réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable,
- modernisation des systèmes d'irrigation,
- création de retenues de substitution,
- sources d'économies d'eau pour les différents usages : domestiques, industriels, agricoles ...

> d'élaborer des règles de partage de la ressource

- Par sous-bassins versants,
- Par usages,

> de prendre connaissance des dispositifs et des contreparties accompagnant ces nouveaux objectifs :

- financements AERMC, FEADER, Région,
- Aide Organisme Unique de Gestion Collective,
- Classement en Zone de Répartition des Eaux,
- Aides techniques ...

Cette phase de concertation sera lancée à partir de 2013 pour arriver à une mise en cohérence des prélèvements avec les volumes prélevables fin 2014.

## GLOSSAIRE

**Bassin versant:** territoire géographique bien défini correspondant à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine.

**Prélèvements:** volumes prélevés physiquement dans la ressource en eau naturelle du bassin versant.

**Restitutions :** volumes restitués après mobilisation et usage (AEP, Agricole, Industriel) sur le bassin versant.

**Transferts:** volumes importés ou exportés entre le bassin versant étudié et les bassins voisins.

**Débit non-influencé :** débit circulant dans le cours d'eau hors influence des prélèvements ; il est reconstitué sur la base d'analyses hydrologiques.

**Débit influencé :** débit réel circulant dans le cours d'eau, influencé par les prélèvements et les rejets.

**Débit Biologique :** débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques dans l'eau.

**Débit objectif d'étiage (DOE):** Valeur de débit d'étiage en un point (au point de gestion) au-dessus de laquelle il est considéré que l'ensemble des usages (activités, prélèvements, rejets,...) en aval est en équilibre avec le bon fonctionnement du milieu aquatique.

## FICHE TECHNIQUE DU BASSIN VERSANT

### Classement SDAGE

Déficitaire vis-à-vis de la ressource en eau

### Hydrologie

**Superficie :** 1490 km<sup>2</sup>      **Linéaire :** 85,2 km  
**Sources :** Lus-La-Croix-Haute (2400 m)  
**Exutoire :** La Durance à Sisteron (lieu-dit La Baume)  
**Cours d'eau principaux :** Buëch, Grand Buëch, Petit Buëch  
**Aquifères :** nappes alluviales,  
**Régime hydraulique :** Pluvial méditerranéen

### Biologie

**Espèces patrimoniales et migratrices :** l'apron, le barbeau méridional, le blageon, le chabot, e toxostome et l'écrevisse à pieds blancs,

### Usagers

**AEP :** ASPREMONT, ASPRES-SUR-BUECH, SIAEP LA BATIE-MONTSALEON – CHABESTAN, CHANOUSSE, CHATEAUNEUF-DE-CHABRE, CHATEAUNEUF-D'OZE, ETOILE-SAINT-CYRICE, SIAEP EYGUIANS et LAGRANDE-FURMEYER, LA BEAUME, AGNIERES EN DEVOLUY, LA CLUSE, LA FAURIE, LA HAUTE-BEAUME, LA PIARRE, LA ROCHE-DES-ARNAUDS, LABOREL, LARAGNE-MONTEGLIN, LAZER, LE BERSAC, LE SAIX, L'EPINE, LUS-LA-CROIX-HAUTE, MANTEYER, ME-REUIL, MISON, MONTBRAND, MONTCLUS, MONTJAY, MONTMAUR, MONTROND, ORPIERRE, OZE, RABOU, SISTERON, SAINT-AUBAN-D'OZE, SAINTE-COLOMBE, SAINT-GENIS, SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHENE, SAINT-PIERRE-D'ARGENCON, SAVOURNON, SERRES, SIGOTTIER, SORBIERS, TRESCLEUX, VEYNES, VILLEBOIS-LES-PINS

**ASA :** Aiguebelle, , Sétives, Grand Arrosage, ChampCroze, Vignasses, Grand canal de la Bâtie-Montsaléon, Guire, digues et canaux du Village de la Roche les Arnauds, Irrigants Chabestan, la Béoux, du Bourg, la Rochelle Fontainebleau, la Garenne, canal de la Subteyte, Maraize, la Plaine de Montmaur, Canal du Béal, Moulin de la Pierre, irrigants de Lazer, canaux d'arrosage du Moulin, Union des ASA du carrefour Céans Buëch Blaisance, Arrosants de la Blaisance, Canal du Plan, Laragne Montéglin et Chateauneuf, canaux d'Aspres sur Buech), Canal du Pré Rond de la Pierre, irrigants de Ribiers, Dignes et canaux de la Plaine de la Roche des Arnauds, canal de Céans ASA du Chevalet, ASA des Eygasses, Grand Canal de la Pierre, irrigants d'Upaix, Irrigants du Buech, haut Blème, arrosants du Plateau de Mison, Roux, Moulin de St Pierre d'Argençon, Ventavon

**Industriels :** EDF (barrage de Saint-Sauveur, canal usinier)

**Agriculteurs individuels**

**Domestiques non déclarés**

## POUR PLUS D'INFORMATIONS



AGENCE DE L'EAU RM&C - Délégation PACA et Corse

Immeuble Le Noailles - 62 La Canebière

13001 MARSEILLE

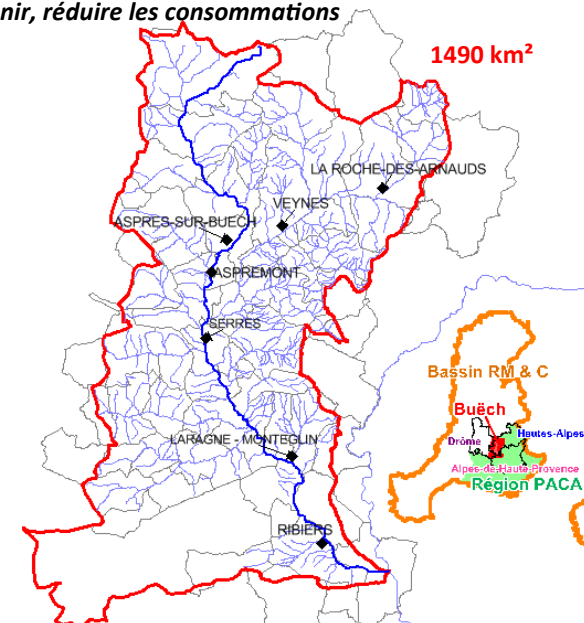
[www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)

tél : 04 26 22 30 00



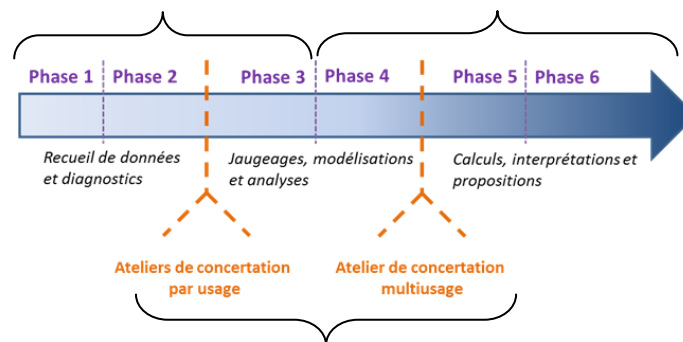
## Étude d'estimation des Volumes Prélevables sur le bassin versant du Buëch

Améliorer le partage de la ressource en eau, anticiper l'avenir, réduire les consommations



## OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE L'ETUDE

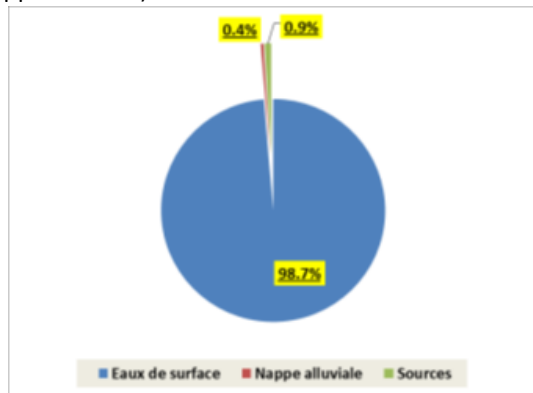
Améliorer les connaissances sur les ressources et les besoins en eau      Proposer des débits d'objectifs d'étiages à des points de références



Pour un meilleur partage de l'eau entre les usages (alimentation en eau potable, industrie, agriculture)

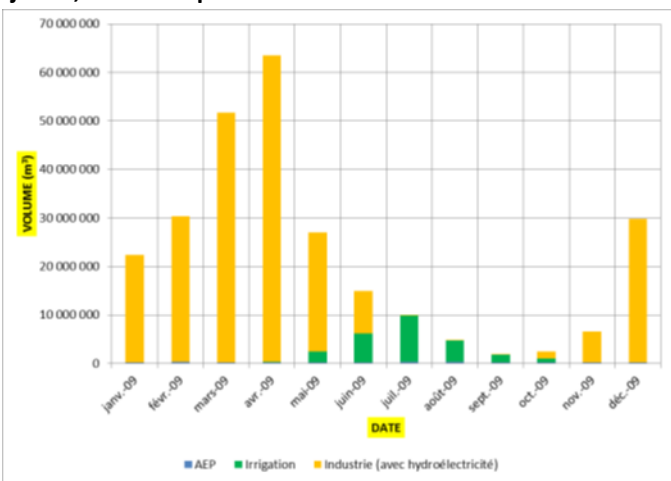
# LES RESULTATS DE L'ETUDE - PHASE 1 à 6

Des prélèvements essentiellement réalisés dans les eaux superficielles, notamment pour l'irrigation et l'activité d'hydroélectricité. L'usage AEP est quant à lui assuré par des eaux d'origine souterraine (captage de source ou forage dans la nappe alluviale).



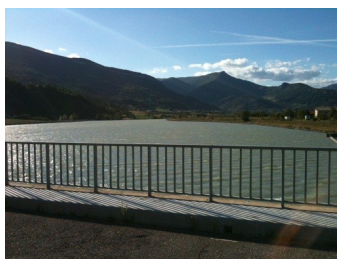
En 2009, près de 258 millions de m<sup>3</sup> étaient destinés pour l'hydroélectricité, 24 millions pour l'irrigation et 3.6 millions pour l'AEP.

Des usages prédominants différents selon les périodes de l'année. La production hydroélectrique qui mobilise annuellement 90% des prélèvements est arrêtée au cours de la période d'étiage estival. L'irrigation devient alors l'usage principal sur le bassin versant du Buëch pour la période juillet, août et septembre.



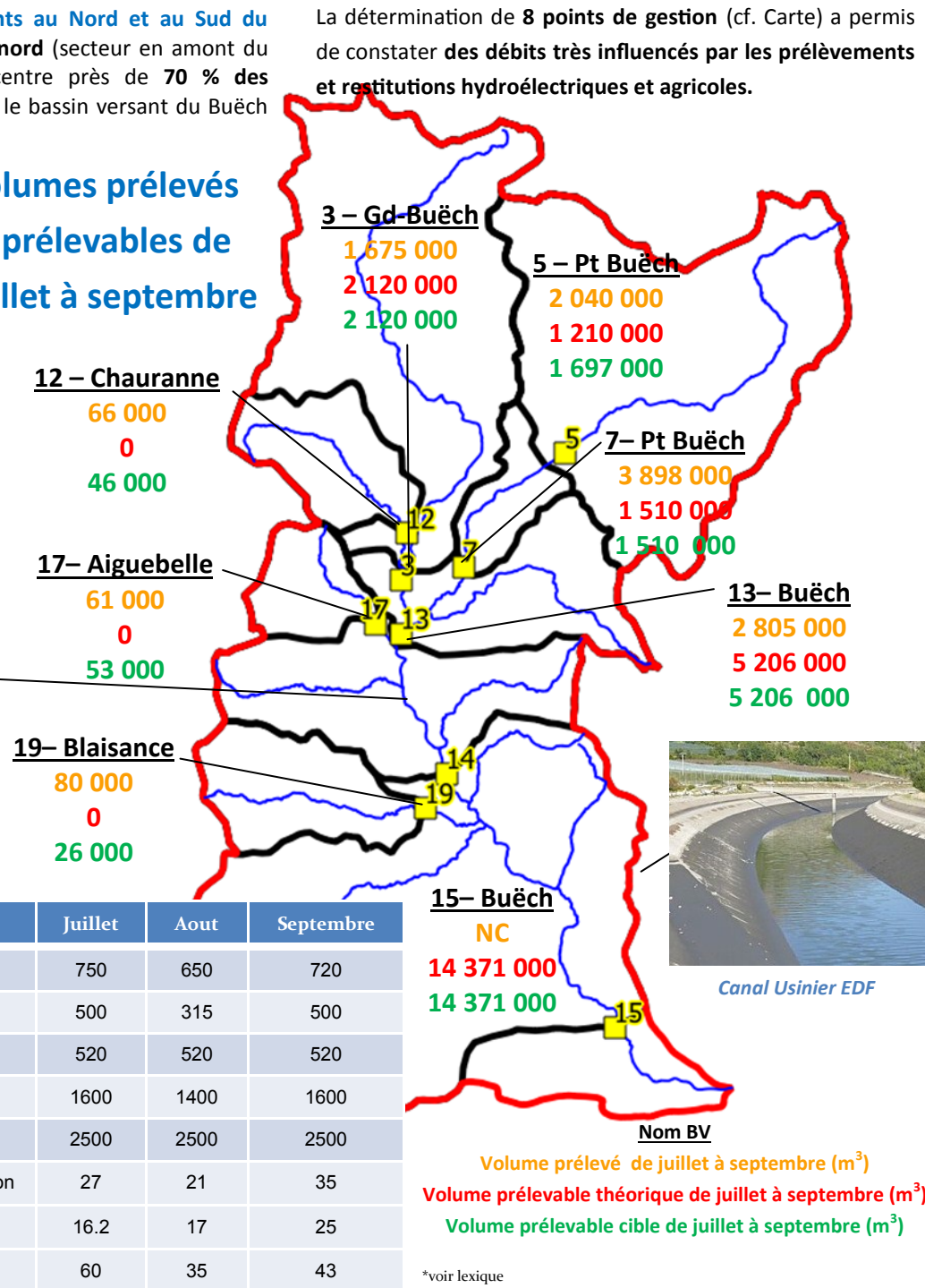
Des usages prédominants différents au Nord et au Sud du barrage de St-Sauveur. La partie nord (secteur en amont du barrage de Saint Sauveur), concentre près de 70 % des volumes mobilisés par les ASA sur le bassin versant du Buëch (Polyculture et élevage).

Le bassin versant est importateur d'eau pour l'irrigation, avec des volumes compris entre 8.2 et 10.2 millions de m<sup>3</sup> sur la période 2003 à 2009. Ces importations concernent pour l'essentiel des ASA localisées sur la partie sud (arboriculture) bénéficiant de fait de la proximité du canal usinier de la Durance.



Barrage St-Sauveur

## Volumes prélevés et prélevables de juillet à septembre



Canal Usinier EDF

DOE * (1/s)	Localisation	Juillet	Aout	Septembre
3- Gd Buëch	Sigottier	750	650	720
5-Pt Buëch	Veynes	500	315	500
7-Pt Buëch	Chabestan	520	520	520
13- Buëch	Serres	1600	1400	1600
15- Buëch	Ribiers	2500	2500	2500
12- Chauranne	St-Pierre-d'Argençon	27	21	35
17- Aiguebelle	La Pierre	16.2	17	25
19- Blaisance	Trecleoux	60	35	43

\*voir lexique